École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours

CRI1950 – Introduction à la criminologie

Mercredi de 08h30 à 11h30

Karine Mainville
karine.mainville@umontreal.ca

Descripteur du cours

Ce cours aborde le crime et la criminalité, le criminel et la victime, la criminologie ainsi que la politique criminelle. Les étudiants y examineront ces quatre thèmes afin de mieux comprendre le phénomène criminel dans ses dimensions sociales, individuelles et théoriques.

Objectifs du cours

L'objectif principal de ce cours est de fournir aux étudiants des connaissances de base dans le champ de la criminologie. Plus spécifiquement, il devrait permettre aux étudiants d'acquérir un savoir théorique, de comprendre les principaux enjeux et débats dominant en criminologie à l'heure actuelle, et de pouvoir, à terme, développer une pensée critique et structurée. Au terme de ce cours, l'étudiant aura été initié aux diverses disciplines qui composent la criminologie. Il devra être capable de se positionner dans les divers débats qui l'entourent.

Objectifs généraux

S'imprégner de criminologie :

À quoi sert cette science? où se rend-elle utile dans la vie en société? Développer une réflexion critique par rapport à ce qui entoure le crime, la criminalité, la réponse au crime, les processus judiciaires ainsi qu'aux impacts sur les divers acteurs et sur les individus en général.

Objectifs spécifiques

Comprendre la naissance de cette discipline et son évolution :

- Comprendre le fonctionnement du système pénal et le rôle de ses principaux acteurs;
- Saisir le rôle des criminologues dans le système pénal;
- Saisir les sujets et enjeux actuels en criminologie.

Approches pédagogiques

Ce cours combine cours magistraux, discussions de cas, réflexions de groupe et lectures, favorisant à la fois la transmission des connaissances et les échanges entre étudiants. Cette approche vise à développer une compréhension à la fois théorique et pratique des sujets abordés.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intratrimestriel	50 %	14 octobre 2026
2. Examen final	50%	9 décembre 2026

Présentation des travaux

Deux (2) examens comportant des questions à choix de réponses, des questions de type vrai ou faux, ainsi que des questions à développement court et moyen sont prévus. Ces examens se déroulent en classe, sous supervision.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	**Note**	**Valeur**	**Pourcentage (%)**
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	90 85 80
3,3 3 2,7	B+ B B-	Très bon	77 73 70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 57
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures complémentaires
2 septembre	Introduction au cours : ➢ Qu'est-ce que la criminologie / les milieux de travail.	Proulx, J. (2006). Profession criminologue. Les Presses de l'Université de Montréal, 71 p Archambault, A. et Letarte, J. (2010). Le criminologue en action communautaire : une autre criminologie? Dans J. Poupart, D. Lafortune, et S. Tanner (dir.), Questions de criminologie (pp. 135-146). Les Presses de l'Université de Montréal. Fortin, F., Bérubé, M., et Dupont, B. (2018). Comment (la) criminologie s'est approprié la police et la sécurité: émergence et diversification thématique. Criminologie, 51(1), 317-342.
9 septembre	Historique, naissance et évolution de la science.	Beauchesne, L. (2022). Introduction à la criminologie et problématiques canadiennes Montréal. Bayard Canada Livres.
16 septembre	Crimes contre les biens et théories en criminologie: ➢ Traffic de stupéfiants, vols, introductions par effraction, méfaits, incendies, fraudes.	Akers, R. L. (2013). Criminological theories: Introduction and evaluation. Routledge. Ouimet, M. (2008). Facteurs criminogènes et théories de la délinquance. Presses de l'Université Laval. Ouimet, M. (2015). Les causes du crime. Examens des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité. Presse de l'Université Laval.
23 septembre	Crime contre la personne et théories en criminologie: ➢ Menaces, harcèlement, le voie de fait, l'agression sexuelle, le vol qualifié (avec sa particularité de violence), l'homicide.	Akers, R. L. (2013). Criminological theories: Introduction and evaluation. Routledge. Ouimet, M. (2008). Facteurs criminogènes et théories de la délinquance. Presses de l'Université Laval. Ouimet, M. (2015). Les causes du crime. Examens des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité. Presse de l'Université Laval.

Dates	Éléments de contenu	Lectures complémentaires
7 octobre	➢ La victimologie. ➢ Le stress post traumatique. ➢ La violence conjugale.	Wemmers, Jo-Anne 2003 Introduction à la victimologie. Les Presses de l'Université de Montréal. Wemmers, J. et Cyr, K. (2006). Les besoins des victimes dans le système de justice criminelle. Centre international de criminologie comparée. Guay, S., Marchand, A., Iucci, S., & Martin, A. (2002). Validation de la version québécoise de l'échelle modifiée des symptômes du trouble de stress post-traumatique auprès d'un échantillon clinique. Revue québécoise de psychologie, 23(3), 257-269. Ouellet, F. et Cousineau M-M. (2014) Les femmes victimes de violence conjugale au Québec: examen des caractéristiques de la femme, de l'homme et de la relation. Dans Violence envers les femmes. Québec. Presse de l'Université du Québec. .
14 octobre	Examen Intra 50%	
21 octobre	Semaine d'activités libres	
28 octobre	Réponse au crime et processus judiciaire : ➢ La police. ➢ Les tribunaux. ➢ La prison.	Stylios, A., Casgrain, J. & M.-É. O'brien (2023), Procédure pénale, Montréal, LexisNexis. Vacheret, M. (2002). Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens. Déviance et Société, vol. 26, p 83-104. Vacheret, M., Lemire, G. (2007). Anatomie de la prison contemporaine. Les Presses de l'Université de Montréal, 178 p.
4 novembre	➢ La libération conditionnelle. ➢ Justice réparatrice.	Autixier, C. (2016). Vivre en libération conditionnelle au Québec: une expérience entre contrôle et accomplissement personnel. Delabruyère, M. (2018). Expériences institutionnelles et renonciation à la libération conditionnelle: récits de vie de personnes incarcérées et points de vue d'intervenants.

Dates	Éléments de contenu	Lectures complémentaires
		Mainville, K. (2024). Processus décisionnel en matière de libération conditionnelle. Jaccoud, Mylène. Origines et fondements de la médiation sociale au Québec: un double ancrage. Nouvelles pratiques sociales, 2009, vol. 21, no 2, p. 93-108.
11 novembre	Conférence 1	
18 novembre	La déontologie en criminologie.	Code de déontologie des criminologues du Québec. Brillon, P. (2021). Trauma vicariant et fatigue de compassion: ‘’Pourquoi maintenant, pourquoi moi? Ordre des psychologues du Québec.
25 novembre	Conférence 2	
2 décembre	Semaine d’études libres	
9 décembre	Examen final 50%	

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Obligatoire

Aucune.

Recommandées

Voir semainiers. Des lectures sont suggérées au fil des semaines, au besoin, ainsi que pour perfectionnement.

Modifications au plan de cours, Captation du cours, Absences, Plagiat et fraude

Le plan de cours

Les contenus des cours, à l'exception des périodes d'examens, peuvent être modifiés sans préavis par la chargée de cours.

Captation du cours

En tout temps, l'enregistrement audio et visuel de ce cours n'est pas permis. La seule condition est d'en avoir fait la demande à la chargée de cours. Dans ce cas, l'autorisation ne permet pas que le contenu soit reproduit ou diffusé sur les médias sociaux ou ailleurs.

Politique pour les absences

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen sans motifs valables (force majeure ou maladie justifiée par billet médical). L'étudiant doit s'adresser au responsable du programme dans les huit (8) jours ouvrables.

Plagiat et fraude

Toutes les évaluations de ce cours sont assujetties à la politique sur le plagiat et la fraude. Les étudiants et étudiantes doivent se référer au site *http://www.integrite.umontreal.ca/* pour prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude, dont le non-respect peut mener à un échec, une suspension, voire un renvoi de l'Université.